

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **LOTH ELECTRICITE SA**, Route Suisse 8, 1163 ETOY

2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu’au 30.11.2018

3. **Remarques:** Date de l'octroi du sursis : 25 mai 2018.
Commissaire au sursis concordataire : Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté, Rue du Midi 4, cp 6721, 1002 LAUSANNE.
Délai pour les productions : 6 août 2018, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat.
Assemblée des créanciers : L'assemblée des créanciers sera fixée ultérieurement.
Expiration du sursis : 30 novembre 2018.
Mandataire de la sursitaire : Thierry ZUMBACH, agent d'affaires breveté, c/o ZUMBACH & ASSOCIES, Rue de Cossonay 192, cp 7800, 1002 LAUSANNE.
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.
Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté
Commissaire au sursis

Etude Jacques LAUBER
1002 Lausanne

04318935